

la convention de 1827. Voici le texte des dix dernières résolutions adoptées par le Sénat.

“ Dans le but d'abroger ladite convention du 6 août 1827, de la manière prescrite par son second article ; et pour que les gouvernements des deux pays puissent être appelés plus promptement et plus instamment à renouveler leurs efforts pour résoudre amicalement tous leurs différends et leurs discussions au sujet du dit territoire ;

“ Il est résolu par le sénat et la chambre que le président des Etats Unis est autorisé à donner, quand il le jugera convenable, au gouvernement britannique, la notice requise par le dit article précité pour l'abrogation de la dite convention du 6 août 1827.”

Voici maintenant le texte des résolutions votées par la chambre des représentants le 9 février 1846.

“ Résolu que le président des Etats-Unis fera donner au gouvernement anglais avis que la convention, etc., etc., sera annullée et abrogée, douze mois après la signification de la présente notice.

“ Résolu, en outre, que l'on n'entend en rien par le présent empiéter sur les droits et pouvoirs qu'ont les deux parties contractantes de renouveler et poursuivre les négociations pour arriver à une solution amicale de la controverse relative à l'Orégon.”

La maille des Etats-Unis, reçue aujourd'hui, nous apprend que la chambre des représentants a concouru dans les résolutions du Sénat, en les amendant, mais non pas matériellement. Ces amendemens furent adoptés à une majorité de 141 contre 41.

La chambre a aussi passé le bill pour étendre les lois des Etats-Unis au territoire de l'Orégon et y établir des forts pour la protection des citoyens Américains.

— *Le nouveau tarif.*—La prise en considération des résolutions de M. Cayley avait été ajournée de lundi à mardi. Ce dernier jour, après que la chambre eut disposé de quelques affaires, elle se forma en comité sur ces résolutions. M. Draper dit que le vote émis dans une séance précédente l'avait engagé à demander un ajournement, afin qu'il pût se déterminer sur la marche qu'il devait suivre ; mais que les assurances d'appui que le ministère avait depuis reçues l'avaient convaincu que les ministres devaient continuer à remplir les devoirs dont ils étaient chargés. Il termina en assurant ses amis de l'administration que son zèle et celui de ses collègues pour le seul objet qu'ils eussent en vue, le bien être et la prospérité de la province, ne se ralentiraient pas.

M. Cayley, alors, proposa sa première résolution, concernant les céréales étrangères. M. Drummond proposa en amendement d'ajourner cette question, non qu'il fût opposé à la mesure en elle-même, mais parce qu'il la croyait prématurée. Après de longs débats, l'amendement fut mis aux voix et rejeté par 45 voix contre 27 ; majorité 18.

MM. Price, Baldwin, Lemoine, Leslie, Nelson, Chauveau, Drummond, Thompson, Lafontaine, Williams, Johnson, Seymour et Aylwin, faisaient partie de la minorité.

La première résolution fut ensuite adoptée par 44 voix contre 31 ; majorité 13.

Les 2e, 3e, et 4e, furent aussi adoptées.

Le docteur Nelson parla en faveur de l'administration du mois pour consommation dans le Bas-Canada, sans de droits.

Sur la 5e, résolution diminuant le droit sur les sucres, M. Aylwin proposa d'abolir de le fixer à 6d., puis à 5s. le quintal, au lieu de 7s. 6d.— Rejeté.

M. Chauveau proposa encore en amendement de le fixer à 6s. M. Draper lui demanda s'il était prêt à montrer quelle domination e revonn subirait si sa motion était adoptée, ou s'il voulait seulement faire de l'opposition. Rejeté.

Les autres résolutions furent ajournées à vendredi, 24 avril.

M. Moffat a présenté une pétition de onze conseillers de la cité de Montréal, exposant les circonstances relatives à la récente élection du maire de la cité et demandant à la chambre d'adopter des moyens pour mettre fin à l'état de discord qui régné maintenant dans la munie palité de cette ville.

NOUVELLES MARITIMES.

— Hier, avec le gros vent de tempête que nous avons eu, le brick *Martini* de Tadoussac est entré dans ce port.

Le vent était si violent que le fleuve était désert, on ne voyait pas comme la veille la légère embarcation le croiser en tous sens, et quand est venue l'heure du départ du steamers de la maille, c'est avec peine qu'il a pu gagner le large, la force du vent le poussant sans cesse vers le rivage. Enfin devant derrière, il est éloigné vers 5 heures 3 quarts.

La nuit dernière, deux coups de canon ont signalé l'entrée du navire *Albion*, capt. Aillon, ayant fait voile de Glasgow le 24, avec une cargaison générale. Le premier arrivage de la mer, a eu lieu l'année dernière, au 1er mai.

On nous apprend ce matin que 2 chaloupes ont chaviré, hier, entre midi et 1 heure, à la hauteur de la Grosse-Ile. Une de ces chaloupes est le no. 180, appartenant à un nommé Lemieux qui s'était arrêté à Kamouraska pour prendre comme passager un homme du nom de Vorin.

*Journal de Québec.*

(Pour le Journal de Québec.)

M. le rédacteur,

— Le quartier Saint-Pierre vient d'échapper à un de ces affreux désas-

tres dont notre ville a été le théâtre l'année dernière. Hier, pendant le fort vent qui s'éleva tout à coup, vers trois heures, le feu prit à une cheminée, dans la rue Lault-au-matelot, d'où les étincelles s'étendaient dans toutes les directions. Bientôt la flamme se montrait sur plusieurs couvertures, entr'autres sur celle du “ Neptune et Union Hotel.” L'inquietude des voisins était à son comble, impossible qu'il leur était d'attrêter le danger qui augmen- tait sous leur yeux. Car M. le rédacteur, il leur était presque impossible de parvenir sur ces vieilles couvertures pour porter secours.

Heureusement que quelques instants après arrivèrent les *Voltigeurs* volontaires, qui se distinguent par une rare activité, car, quoique leur pompe fut alors sur l'Espianade, ils furent les premiers sur les lieux, et donnerent les secours les plus efficaces en pompant sur les toits.

M. Benj. Rousseau a aussi rendu de grands services en s'exposant sur la couverture du “ Neptune Inn” et arrachant avec ses mains les bardeaux qui étaient en feu. Tous se sont acquis la reconnaissance des propriétaires de la Basse-Ville.

UN VOISIN.

25 avril 1846.

MEXIQUE.

— *Arrivée du général John Slidell.*—On lit dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* du 8 avril :

M. John Slidell, envoyé extraordinaire des Etats-Unis auprès du gouvernement Mexicain, est arrivé hier soir en cette ville. M. Slidell s'est embarqué le 30 mars à Vera-Cruz, à bord du steamer des Etats-Unis *Mississippi*.

Le gouvernement actuel du Mexique, ainsi que celui qui l'a précédé, a refusé de reconnaître M. Slidell en sa qualité d'envoyé extraordinaire, ne voulant recevoir, de la part des Etats-Unis, qu'un envoyé spécial chargé de traiter la question du Texas. M. Slidell, nous a-t-on dit, résiste à la Nouvelle-Orléans se tenant à la disposition du gouvernement fédéral.

La guerre semblait être populaire à Mexico. Le général Ampudia, chef de l'expédition contre le Texas, a quitté San Luis à tête de 3,000 hommes, et se trouvait, au moment du départ de M. Slidell, à la Hacienda de Penasco, à environ dix jours de marche de Saltillo, son rendez-vous. C'est de ce dernier lieu que l'armée doit se diriger sur Matamoras.

Si le parti de la guerre est en faveur à Mexico, il n'en est pas de même dans l'armée mexicaine. Les 3,000 hommes d'Ampudia s'étaient revoltés et refusaient de marcher. Cette nouvelle, transmise à Mexico, avait fait prendre au général Paredés, la résolution d'aller établir l'ordre à la tête de 1,500 hommes, lorsqu'il reçut une dépêche qui lui annonçait que le général Ampudia avait réussi à mettre son armée en marche.

L'armée d'observation, au nombre de 3,500 hommes, arriva et s'établit le 28 mars, en face de Matamoras. Le général Taylor, avec une compagnie de dragons sous les ordres du colonel Twigg, laissant de corps d'armée, s'avanga sur la Pointe-Isabelle où il arriva en même temps que la flotille des transports d'Aransas.

À la vue de la flotille, du capitaine du port (Rodriguez) fin mettre le feu à la douane et à d'autres bâtimens de la Pointe-Isabelle, et fin retraite avec son monde, en bon ordre, jusqu'à la rivière, bien que pour suivi par les Américains. Les bâtimens incendiés par les Mexicains étaient de peu de valeur.

Les dix mille ennemis qui avaient été annoncés comme devant entraver la marche de l'armée du général Taylor, semblent avoir disparu à son approche. La seule opposition qu'ait trouvée l'armée d'observation, c'est d'abord au Petit-Colorado, à la rencontre qu'elle a faite d'un officier mexicain, accompagné de 150 cavaliers, menaçant le général Taylor de tuer sur lui s'il cherchait à traverser la rivière, ajoutant que tels étaient ses ordres, et que les Mexicains ne connaissaient pas la peur. L'artillerie fut immédiatement placée de manière à protéger le passage des troupes, qui traversèrent en tres bon ordre, ayant de l'eau jusqu'au-dessous des bras. Les Mexicains retournèrent alors très prudemment, sans exécuter leurs ordres positifs. L'autre opposition vint d'un parti de 50 à 60 hommes, qui ayant trouvé l'armée dans la prairie, informa Taylor, qu'il ne pouvait aller plus loin. L'armée ouvrit sur l'ordre du général Taylor, qui fit défiler ces 50 ou 60 hommes devant ses groupes et les laissa continuer leur chemin.

— Le steamship, *New-York*, arrivé le 8 avril à la Nouvelle-Orléans apporte de Galveston des nouvelles deux jours plus récentes, sur le mouvement de l'armée du général Taylor.

Suivant les rapports transmis par ce bateau pilote, à l'arrivée de l'armée d'occupation devant Matamoras, les troupes mexicaines ont été rangées en bataille sur la rive opposée de la rivière, déployant un grand luxe de musique militaire, avec trompettes, clairons, etc., et les lignes américaines répondirent d'égalemant à cette salutation par un semblable bruit de trompettes et de tambours.

Ainsi se termina la première rencontre de deux armées sur les rives opposées du Grand-Roi, à une distance d'environ deux ou trois cents verges l'une de l'autre.

Le matin suivant, 29 les troupes américaines s'aperçurent que l'artillerie mexicaine, forte de 18 canons, était rangée sur la rive, et pointée directement sur le camp, ce qui les força de changer de position, et de descendre quatre mille plus bas.

Cette mesure fut sans doute prise par le général Taylor, afin d'écartier toutes apparence de disposition à commettre aucune agression sur la rive occidentale du fleuve, et pour conserver à ses opérations leur caractère pure-